

DEPARTEMENT  
DE LA GUADELOUPE



COMMUNE DE GOURBEYRE

REF/D/VDBML/2020-S6- 56

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SESSION ORDINAIRE

Le 23 octobre 2020, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Gourbeyre s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation adressée par Monsieur le Maire, le 15 octobre 2020, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### EFFECTIF DU CONSEIL MUNICIPAL : 29

#### PRESENTS :

M. EDMOND Claude, M. NESTOR Willi, Mme CIVIS Marguerite, M. D'ALEXIS Léili, M. JOUYET Josy Constant, Mme GUIMBEAU-MILEAU Eriqne, Mme MAMBOLE Corinne, Mme BARGAS Marie-Lucie, M. BERNARD Etienne, Mme DI RUGGIERO Nicole, M. VIGNAL Charles, M. BASSETTE Rosan Pierre, M. ZOU Jocelyn, M. POMPILIUS Anaïs, Mme MANUEL Francette, Mme DACALOR Fabienne, Mme EDMOND Sabrina, M. CARLE Johan, Mme RYON Sophie, Mme CALIFER George Laurent, M. ZENON Charles, M. EDOUARD Claude Etienne, Mme THOMAS Fabienne Sylvie, Mme SAMUEL-CESARUS Valérie,

#### REPRESENTES :

Mme ERDAN-DESCOTEAUX Nicole a donné pouvoir à M. VIGNAL Charles.  
M. DI RUGGIERO Patrick a donné pouvoir à M. NESTOR Willi.  
Mme DURIZOT-EYNAUD Françoise a donné pouvoir à Mme EDMOND Sabrina  
M. ADEMAR Luc a donné pouvoir à M. ZENON Charles  
M. MARSEIL Benchico a donné pouvoir à Mme SAMUEL-CESARUS Valérie

Soit : 24 membres présents  
05 membres représentés

**SECRETAIRE de SEANCE :** Madame MANUEL Francette

**DELIBERATION PORTANT AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE  
DESHERBAGE DE CERTAINS OUVRAGES A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-21 ;

**Considérant** que le « désherbage » est l'opération qui consiste à retirer de la bibliothèque un certain nombre de documents endommagés ou ne satisfaisant plus aux règles de la politique documentaire ;

**Considérant** que les collections de bibliothèque sont en effet la résultante d'un choix et se doivent d'être cohérentes ;

**Considérant** qu'afin de rester attractives et de répondre aux besoins de la population, elles doivent faire l'objet d'un tri régulier,

**Considérant** qu'en raison de leur état, ces documents seront détruits

Après échanges de vues, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**DECIDE**

**ARTICLE 1 : D'AUTORISER**, dans le cadre d'un programme de désherbage, l'agent chargé de la bibliothèque municipale à sortir les documents de l'inventaire et à les traiter selon les modalités administratives qui conviennent :

- Suppression de la base bibliographique informatisée (indiquer la date de sortie)
- Suppression de toute marque de propriété de la commune sur chaque document
- Suppression des fiches

**ARTICLE 2 : DE DONNER** son accord pour que ces documents soient détruits en raison de leur état.

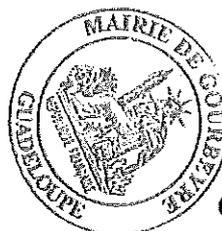
**ARTICLE 3 : INDIQUE** qu'à chaque opération de désherbage, l'élimination des ouvrages sera constatée par procès-verbal signé de Monsieur le Maire mentionnant le nombre de documents éliminés et leur destination et auquel sera annexé un état complet de ces documents (nom de l'auteur, titre, numéro d'inventaire).

**ARTICLE 4 : D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**ARTICLE 5** : Toute contestation de cette délibération devra être effectuée devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « telerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Pour expédition conforme

Le Maire,



*Claude Edmond*  
Claude EDMOND

Délibération transmise en Préfecture le 30 OCT. 2020

Affichage le

TABLEAU DE DESHERBAGES DES LIVRES ACHETES PAR LA COLLECTIVITE

ANNEE 2020

TITRE DU LIVRE	AUTEURS	CATEGORIES	DATE D'EDITION	N° D'ENTREE
Monsieur OUIPLALA	SCHMIDT, A.M.G	RA	1980	12
C'est la vie mon vieux chat	NEVILLE, E	RA	1984	25
Souriceau et la grande terreur	BYARS, B	RA	1984	26
L'île des chevaux	DILLON, E	RA	1981	34
Histoire de France en BD, de la grande guerre à la Vème République	LAROUSSE	BD	1980	552
Aventures au Fawest	BONNIE, Bryant	RJ	1999	6201
Le chien des mers	CHALUMEAU, F	RL	1998	3646
Un concours à New-York	BONNIE, Bryant	RJ	1999	6020
Le club prend des risques	BONNIE, Bryant	RJ	1999	6203
Au galop à la plage	BONNIE, Bryant	RJ	1999	6206
Une randonnée très périlleuse	BONNIE, Bryant	RJ	2000	6209
Une star au pin cieux	BONNIE, Bryant	RJ	2000	6210
Juliette fait des courses	BONNIE, Bryant	RJ	2001	9442
La belle et la bête	BEAUMONT(DE)	RJ	2011	9661

Accusé de réception en préfecture  
 971-219711090-20201023-D-VDB-  
 20-S6-56-DE  
 Date de réception préfecture :  
 30/10/2020